



Avis sur la NIP FFEM :
**« *Stratégies collectives et contextualisées pour
promouvoir une Production agricole résiliente et
durable dans les zones rurales
Méditerranéennes* »**

Version : NIP_CZZ2476_SupMed.docx v01

Fond français pour l'environnement mondial (FFEM)
Conseil scientifique et technique (CST)

Octobre 2018



Ce document présente un avis sur la Note d'identification de projet (NIP) présentée par l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM) au Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) dans le cadre du projet « *Stratégies collectives et contextualisées pour promouvoir une Production agricole résiliente et durable dans les zones rurales Méditerranéennes* » (SupMed).

Conformément aux Termes de référence (TDR) fournis par le Secrétariat du FFEM, cet avis apporte une analyse critique sur la cohérence de la NIP avec les objectifs du FFEM, identifie ses principaux points forts et points faibles, et formule des suggestions pour l'amélioration du projet au stade de la Note d'engagement de projet (NEP). Pour cela, ce document analyse : (i) le diagnostic du contexte et des enjeux, (ii) le contenu du programme (composantes, activités), et (iii) les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du projet.

1. Avis et recommandations sur le diagnostic du contexte et des enjeux

→ Points forts

Il convient de souligner la pertinence et la robustesse du diagnostic du contexte et des enjeux du programme. Ce dernier reflète de façon satisfaisante les enjeux d'adaptation au changement climatique des zones de mise en œuvre proposées : le Gouvernorat de Baalbek-Hermel dans la vallée de Beqaa au Liban et le Gouvernorat de Louxor en Haute Égypte.

Ces deux régions, essentiellement rurales, dépendent en effet fortement de leur production agricole et se caractérisent par une situation d'insécurité alimentaire accrue par la croissance démographique (principalement au Liban, du fait des mouvements migratoires provoqués par le conflit syrien) et par d'importants taux de pauvreté (principalement en Égypte).

Le diagnostic identifie à juste titre deux principaux facteurs limitant la productivité agricole de ces régions : (i) le déficit hydrique et (ii) l'érosion et la baisse de fertilité des terres. Ceci a pour effet d'accroître fortement la vulnérabilité aux effets du changement climatique.

Le diagnostic présenté par le CIHEAM-IAMM met en exergue l'insuffisance et l'inefficience de la gestion de l'eau dans les deux régions, en différenciant bien leurs contextes respectifs : multiplication des puits privés mettant en danger le renouvellement des nappes phréatiques au Liban, et vétusté des infrastructures d'irrigation et de drainage en Égypte, résultant en un taux élevé de pertes par évaporation.

Enfin, le diagnostic présenté dans la NIP décrit et analyse bien les forces et faiblesses institutionnelles dans les deux pays. Les politiques sont jugées comme plutôt favorables (ratification et transcription dans le droit national des principaux traités internationaux de référence dans la lutte contre le changement climatique, la désertification et l'érosion de la biodiversité, existence d'agences gouvernementales et de services spécialisés) mais insuffisamment mises en œuvre (faiblesse des structures d'appui-conseil publiques et privées dans le domaine agricole, faible priorisation des enjeux agricoles dans la mise en œuvre des politiques, etc.).

→ Points faibles

Considérant l'importance que le projet SupMed accorde à la participation des ménages agricoles dans la définition des stratégies d'adaptation et leur mise en œuvre, il est surprenant que la NIP n'approfondisse pas plus la description du contexte socio-économique (y compris régime foncier et systèmes de production) des destinataires finaux du projet. En particulier, le diagnostic ne présente pas d'information précise sur (i) les débouchés des principales filières qui seront ciblées par le projet (oléiculture, viticulture, cultures céréalières, fruiticulture...), (ii) les conditions d'accès au financement des producteurs, (iii) l'existence et les dynamiques des coopératives et autres organisations agricoles présentes sur place.

Il apparaît implicitement que ces données seront produites au cours des premières années de mise en œuvre, puisque le projet inclut la sélection d'agriculteurs leaders représentatifs des conditions de production locale (composante 4), mais l'absence de ligne de base statistique sur les bénéficiaires constitue un manque important dans le diagnostic.

→ Questions et recommandations

De façon générale, le diagnostic présenté dans la NIP met bien en évidence la nécessité, la pertinence et la faisabilité du projet dans les deux zones d'intervention proposées, ainsi que les risques inhérents à sa mise en œuvre et les mesures qui ont été prises ou seront prises pour les atténuer.

Pour une meilleure appréciation du caractère stratégique du projet, il serait toutefois nécessaire de replacer ces éléments dans le contexte régional et d'explicitier les critères de sélection de ces deux terrains, en présentant des éléments de comparaison avec d'autres territoires présentant des problématiques similaires (pays du Maghreb, par exemple).

Il nous paraît en outre nécessaire de cadrer davantage l'analyse du contexte au stade de la NEP, en apportant plus de précision sur les bénéficiaires finaux du projet dans les deux régions.

2. Avis et recommandations sur le contenu du programme

→ Points forts

Le projet dans son ensemble s'inscrit dans la thématique prioritaire « agriculture et forêts durables » du FFEM. Il répond de manière partielle à l'objectif transversal de promouvoir la « consommation et production durable » (à travers la valorisation du lien territoires-filières).

Il s'inscrit surtout dans l'objectif de promouvoir des « processus innovants », avec un accent porté sur l'élaboration participative et l'utilisation d'outils d'aide à la décision, la promotion d'un échange de savoirs tant au niveau local (entre institutions en charge de l'appui au secteur agricole) qu'au niveau international (dans le cadre du comité de pilotage du projet).

Enfin, il vise à mettre en œuvre de façon opérationnelle des mesures d'adaptation au changement climatique et promeut la gestion durable des sols.

La principale force du projet Sup Med est son niveau d'intégration multi-échelles, proposant à la fois (i) des actions concrètes sur le terrain qui permettront d'améliorer de façon tangible les conditions de production au niveau des territoires touchés (composantes 1 et 7), (ii) des mécanismes de diffusion des bonnes pratiques s'appuyant sur la participation et le renforcement des capacités des principaux acteurs publics et privés à l'échelle locale (composantes 2, 3, 4, 5 et 6) et (iii) la construction de politiques publiques à l'échelle nationale (composante 8).

Avec le renforcement de l'infrastructure d'irrigation de base (OS1, composante 1), le projet SupMed propose un point d'ancrage efficace pour amorcer un travail de sensibilisation des agriculteurs et structures d'appuis aux effets du changement climatique et aux bonnes pratiques agro-écologiques (OS2, composantes 2 et 3).

Le projet ouvre un espace de réflexion collective pour la génération et la sélection de stratégies d'adaptation (OS3, composante 4, 5 et 6), lesquelles seront mises en œuvre et évaluées in situ avec la participation des structures d'accompagnement locales, dans l'optique d'une dissémination nationale et régionale des résultats (OS4, composante 7).

Enfin, l'utilisation des résultats du projet pour construire les stratégies agricoles nationales et régionales, tout comme leur promotion au niveau international, devrait faciliter la pérennisation des actions d'adaptation dans la région (OS 4 composante 8).

→ Points faibles

Bien que le projet SupMed réponde de façon satisfaisante à l'ensemble des critères d'éligibilité du FFEM, il convient de s'interroger sur l'absence d'indicateurs concrets qui permettent de mesurer la contribution du projet à l'environnement mondial ou au développement local. Dans le cadre logique, les seuls résultats attendus correspondent à la réalisation des activités pour lesquelles le financement est sollicité, mais il n'est pas fait mention des impacts de ces activités sur l'économie des ménages agricoles, l'augmentation de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation, la réduction des pratiques non-durables, etc. De fait, la notion de « résilience » des ménages agricoles, pourtant centrale dans le projet, n'est ni décrite, ni caractérisée.

Un autre élément qui nous paraît insuffisamment développé concerne les mécanismes d'accompagnement des agriculteurs leaders pour la mise en œuvre des stratégies d'adaptation. Il est en effet clarifié que les agriculteurs volontaires s'engageront par contrat à mettre en œuvre les stratégies d'adaptation dans leurs parcelles. Le budget présenté inclut un poste de dépenses pour l'achat d'intrants, mais les modalités de financement et d'appui aux exploitations ne sont pas explicitées.

→ Questions et recommandations

De manière générale, la NIP présente un projet cohérent et pertinent, avec un contenu globalement bien présenté et articulé à différentes échelles. Nous recommandons toutefois une simplification et rationalisation de la structure du projet et de son cadre logique (notamment diminution du nombre de composantes) afin de faciliter son exécution et son suivi.

Par ailleurs, Il nous paraît nécessaire d'apporter plus de précision sur les impacts espérés du projet en termes d'augmentation de la résilience des ménages agricoles face au changement climatique, ainsi que sur la manière dont elle sera mesurée. Implicitement, il est entendu que ces éléments seront inclus dans le plan de suivi des agriculteurs leaders par les institutions locales. Néanmoins, ces éléments pourraient figurer dans la NEP.

Enfin, il paraît indispensable d'apporter plus de précisions sur les stratégies de mobilisation, d'accompagnement et d'appui aux agriculteurs participants pour pouvoir évaluer les éléments d'acceptabilité sociale, de reproductibilité et de durabilité économique du projet.

3. Avis et recommandations sur la mise en œuvre du programme

→ Points forts

Le montage institutionnel du projet SupMed paraît solide Le CIHEAMM-IAMM assurera la maîtrise d'ouvrage pour ce projet et pourra s'appuyer sur l'*Egyptian Association for Sustainable Development* (EASD) en Égypte et le Centre agricole privé de Hermel au Liban pour son opération sur le territoire.

En outre, la mobilisation des acteurs du monde agricole sera facilitée par la participation, au sein du Comité de pilotage, des institutions publiques dépendant directement des Ministères de l'agriculture libanais et égyptien, et la mise en place de Comités d'appui locaux regroupant les Directions générales de l'agriculture, l'Union des coopératives (au Liban), les Centres de conseil agricoles, l'Université Ain Shams (en Égypte) et la Faculté d'Agronomie de l'Université Libanaise.

Par ailleurs, l'articulation du projet SupMed avec des initiatives telles que le *Hilly Areas Sustainable Agriculture Development Project* (HASAD) financé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) au Liban, le programme d'irrigation de l'*Executive Agency for the Comprehensive Development Projects* (EACDP) en Égypte et le programme de l'*European Neighbourhood Programme for Agriculture and Rural Development* (ENPARD) dans les deux pays, permettent de partager et capitaliser les expériences, réaliser des économies d'échelles et optimiser l'usage des ressources, existantes, ce qui constitue un gage de pérennité.

Enfin, le fait que l'outil de modélisation et d'aide à la décision DHABSIM ait déjà été développé et piloté par le CIHEAMM-IAMM pour des usages similaires (notamment au Maroc), constitue un atout dans la mesure où il diminue le risque d'imprévus ou de retards inhérents au développement ex nihilo d'outils de ce type.

→ Points faibles

La NIP manque de précision sur les éléments concrets de la mise en œuvre du projet dans le territoire. En particulier on peut regretter l'absence d'information sur les critères de sélection des agriculteurs volontaires, sur les méthodologies de sensibilisation qui seront mises en œuvre, ou sur l'articulation de la stratégie avec des structures sociales ou organisationnelles locales préexistantes.

Dans certains cas, ce manque de précision peut générer des doutes quant à la faisabilité de certaines actions. Par exemple, dans le Gouvernorat de Louxor, les objectifs affichés mentionnent la sensibilisation aux enjeux du changement climatique de 10 000 agriculteurs au cours de 30 sessions de formation, soit plus de 330 agriculteurs à chaque événement. Pour comparaison, au Liban, la même composante prévoit 10 sessions pour 600 agriculteurs, soit 60 agriculteurs par session.

Enfin, avec 905 k€ alloués à la coordination (Composante 0), 96 k€ alloués aux frais de gestion et 30 k€ aux frais divers, il convient de s'interroger sur le fait que plus de 60% du montant sollicité au FFEM soit alloué à des dépenses qui ne sont pas directement reliées aux composantes opérationnelles du projet.

→ Questions et recommandations

De manière générale, la NIP présente un montage institutionnel solide et cohérent avec des partenaires pertinents et légitimes aux différentes échelles de mise en œuvre des activités. Il est toutefois recommandé d'approfondir dans la NEP les aspects organisationnels et de coordination inter-acteurs dans la mise en œuvre des activités les plus opérationnelles.

Nous recommandons au CIHEAM-IAMM d'approfondir la présentation de sa stratégie opérationnelle et d'accompagnement des ménages agricoles pour la suite du processus d'évaluation de projet, en l'appuyant sur ligne de base mieux documentée. Ceci devrait notamment se concrétiser par un rééquilibrage important du budget en faveur de la mise en œuvre d'activités opérationnelles.



Octobre 2018

SAS SalvaTerra

6 rue de Panama

75018 Paris I France

Tél : +33 (0)6 66 49 95 31

Email : info@salvaterra.fr

Web : www.salvaterra.fr

Vidéo : www.salvaterra.fr/fr/video

